

Questions orales

Monsieur le Président, a-t-il lu le passage suivant, à la page 9:

«La réduction des services de VIA Rail va causer de véritables difficultés, surtout aux personnes âgées ou handicapées ainsi qu'à celles qui voyagent avec de jeunes enfants.»

Comment le ministre justifie-t-il cette décision qui a des conséquences économiques et sociales si inégales pour les Canadiens?

[Français]

M. Bouchard (Roberval): Monsieur le Président, le document auquel le leader de l'opposition se réfère a été préparé par VIA Rail. C'est un document qui a été présenté par la Société VIA Rail, une étude qui a été faite, un document que nous avons utilisé en référence, mais le ministère et le gouvernement ont utilisé un ensemble de documents concernant la décision à prendre.

Monsieur le Président, encore une fois, ledit document ne fait aucune recommandation au gouvernement. Nous l'avons pris en considération, mais la décision ne change pas, pour nous donner un réseau national, mais un réseau, encore une fois, monsieur le Président, qui correspond aux capacités de payer des citoyens. C'est le réseau que nous avons adopté hier et dont je suis entièrement fier, monsieur le Président.

[Traduction]

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Il est intéressant de noter à nouveau que tandis que le gouvernement supprime 2 700 emplois de qualité à VIA Rail, ce qui entraînera la perte de 6 000 autres emplois dans les secteurs connexes, il se propose d'embaucher 3 000 agents du fisc pour veiller à l'application de la taxe sur les produits et services. Voilà la logique conservatrice.

On compte encore un million de chômeurs au Canada. Il y a encore 1 200 travailleurs du CN à Moncton qui sont sans emploi à cause des politiques du gouvernement. Or ce dernier annonce ces compressions au moment où le ministre des Finances prédit un taux de chômage de 8,5 p. 100 en 1990 et où des coupes sont effectuées dans l'assurance-chômage.

Le gouvernement suspendra-t-il ces compressions à VIA Rail non seulement jusqu'à ce que le Comité des transports ait fait rapport, mais jusqu'à ce qu'il ait proposé un plan visant à recycler ces travailleurs de VIA Rail ou à les replacer dans des emplois de qualité, comme il

devrait en déposer un dès maintenant devant le Parlement?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, mon honorable collègue pose sa question dans le contexte de la création d'emplois. Je pense qu'il est important. . .

M. Gauthier: Oui, des emplois, encore et toujours des emplois. Depuis que le gouvernement actuel est arrivé au pouvoir, 1 555 000 nouveaux emplois ont été créés.

Des voix: Bravo!

M. Mulroney: Vu que cela intéresse mon honorable collègue, je ferai remarquer que le taux de chômage est passé de 11,6 à 7,4 p. 100 aujourd'hui depuis le jour où mon honorable collègue a quitté le gouvernement. Près de 60 p. 100 des emplois ainsi créés ont été occupés par des femmes et davantage d'emplois sont créés pour les minorités partout au Canada.

Il est vrai, évidemment, que lorsqu'il se produit des mises à pied, il appartient à l'État de veiller, grâce à des programmes de recyclage et à des indemnités de cessation d'emploi, à ce que les employés touchés soient traités avec la plus grande considération.

J'apprends du ministre des Transports et d'autres qui ont examiné la question que les indemnités de cessation d'emploi offertes aux employés de VIA Rail touchés par cette décision sont les plus généreuses ou comptent parmi les plus généreuses qu'une industrie canadienne ait jamais proposées.

M. Allmand: Monsieur le Président, le Conseil de planification sociale de l'agglomération torontoise signale que 90 p. 100 de ces nouveaux emplois se retrouvent dans le secteur tertiaire à bas salaires.

[Français]

Monsieur le Président, un tiers de ces emplois éliminés par VIA Rail seront à Montréal, où le taux de chômage est maintenant à 10,7 p. 100. Ces coupures causeront la perte d'un autre 3 000 emplois dans les industries connexes à Montréal. Il y a aussi à Montréal les fermetures récentes, comme celles de Vickers, Gillette et d'autres.

Ma question est la suivante: Quels sont les plans du gouvernement visant à remplacer tous ces emplois perdus à Montréal, surtout les emplois de qualité comme ceux qui seront perdus à VIA Rail? Montréal veut une action maintenant, monsieur le Président!

M. Mulroney: Monsieur le Président, mon ami parle du. . .

[Traduction]

Mme Coppins: Conseil de planification sociale.